



J soussigné (Mr, Mme, Mlle)

- Etre en bonne santé
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux, ne pas avoir consommé alcool, stupéfiants ou autres, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit
- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales
- Plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit
- Etre titulaire du permis de conduire correspondant au type de véhicule utilisé ou d'un Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) ou licence
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage d'une moto sur circuit fermé, et même dans un contexte d'entraînement.

Je renonce d'ores et déjà à engager toutes actions judiciaires à l'encontre de la société MGB MOTO 2, dès lors que :

- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte du circuit,
 - Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine, et ce à l'occasion de ma présence dans l'enceinte du circuit.
 - _ Je m'engage à régler au circuit, sur place lors de ma présence dans l'enceinte du circuit, toute facture qui me sera présentée et qui portera sur des dommages que j'aurais causé aux infrastructures et biens mobiliers utilisés par le circuit.
 - _ L'organisateur ne peut être tenu responsable des accidents dont pourraient être victimes les pilotes ou accompagnateurs (tant au niveau corporel que matériel) et des vols qui surviendraient pendant la manifestation dans l'enceinte du circuit.
 - _ L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout pilote ne respectant pas les règles de sécurité (sans remboursement de sa journée) ou d'imposer à un participant de changer de niveau, pour des raisons d'organisation ou de sécurité.
 - _ Les pilotes recalés au contrôle sonomètre ne seront pas remboursés.
 - Les modifications ou le mauvais entretien d'un échappement ne peuvent être préjudiciable au Moto Club.
 - _ Toute moto dont l'état sera jugé dangereux ne pourra prendre la piste. Nous veillons à la sécurité de tous, à ce titre, freins et pneus doivent être en bon état, toutes fuites de liquides implique un refus d'accès à la piste.
 - _ La pluie n'empêche pas la pratique de la moto, les journées sont donc maintenues, sauf événement exceptionnel.
- En cas de neige sur la piste, les journées sont annulées.
- _ Il est formellement interdit de donner / vendre sa place à un autre participant. Toute modification doit être faite avec l'accord de l'organisateur. En cas d'abandon au cours d'une journée (panne, chute ou autre), seul le Club est habilité à gérer les places libérées sans avoir à en informer les pilotes concernés.

• Notre liste d'attente nous permet un remplacement de la place délaissée

Je suis conscient des risques liés à la pratique du sport moto.

Je suis conscient des blessures qui peuvent m'être infligées.

J'affirme que cette déclaration est exacte.

J'ai été informé des assurances complémentaires et facultatives proposées par le Moto Club.

Je respecterai scrupuleusement les règles imposées par la société MGB MOTO 2 pour ma sécurité et celles de chacun.

Fait à :

Le :

SIGNATURE :